



Volume 19 n° 7
26 juin 2017

1717, rue Fleetwood
Laval (Québec) H7N 4B2

Téléphone:
450 978-1513

Télécopieur :
450 978-7075

www.sregionlaval.ca
reception@sregionlaval.ca

Le Fer de lance

POLITIQUE DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

LE PLAISIR D'APPRENDRE, LA CHANCE DE RÉUSSIR

Dévoilement de la politique :
Le ministre Proulx ne pouvait pas
choisir pire moment



Voir page 4

Québec

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi
de 8 h à 17 h

Vendredi
de 8 h 15 à 12 h
de 13 h 15 à 15 h 30

Rédaction :

*Guy Bellemare
Justine Dauphinais-Sauvé
Manon Lafrance
Micheline Roby*

Collaboration :

Joanie St-Hilaire

Dans ce numéro:

1. Mot du président, p. 2;
2. Calendrier des activités, p. 3;
3. Affectations-mutations : Secteur de l'éducation des adultes, p. 3;
4. Dévoilement de la politique de la réussite éducative, p. 4;
5. Bourse en relation du travail, p. 5;
6. Vous déménagez?, p. 6;
7. Horaire estival du SERL, p. 6.

1. MOT DU PRÉSIDENT



ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présente année scolaire se termine dans quelques jours. Les élèves ont déjà quitté les classes et les dernières journées permettent de clore les derniers dossiers et de déjà planifier la prochaine rentrée. Comme à chaque fois, au moment de faire une rétrospective et de réaliser un bilan de notre année, on se rend compte du travail accompli, des défis relevés, des succès et de l'ampleur de la tâche qui nous attend pour la prochaine année.

L'année scolaire 2016-2017 fut la première année complète de mise en oeuvre de la nouvelle convention collective nationale. Le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL) et la Commission scolaire de Laval (CSDL) ont profité de l'occasion pour reconduire l'Entente locale jusqu'à l'échéance de la présente Entente nationale, soit le 31 mars 2020.

À l'échelle nationale, l'autonomie professionnelle du personnel enseignant fut au cœur des débats menés par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE). En ce sens, le dépôt du projet de loi 105, modifiant la *Loi sur l'instruction publique*, nous a grandement déçus. En effet, aucune des recommandations proposées au ministre Proulx par la FAE n'ont été retenues. Aussi, le ministre a finalement déposé, le 21 juin, sa politique de la réussite éducative. Le moment choisi par le ministre à la veille du congé estival est inacceptable. On peut légitimement questionner la place qu'il a fait aux enseignantes et enseignants dans ce projet. Reprendra-t-il les nombreuses recommandations formulées cet automne par le SERL et la FAE lors des consultations? À la lumière des derniers événements, il est permis d'en douter. Avant de nous prononcer sur le contenu, nous devons prendre le temps nécessaire pour analy-

ser les différentes propositions contenues dans la politique. Aussi au retour du congé estival, le SERL consultera le personnel enseignant sur la politique mise de l'avant par le ministère.

Le nouveau conseil d'administration (CA) a amorcé son mandat de trois ans le 25 juin. L'équipe du dernier CA revient presque intégralement. Par contre, certains membres occupent maintenant un nouveau poste. Ainsi, madame Jennifer Gagnon accède à la première vice-présidence, madame Julie Bossé à la deuxième vice-présidence et madame Nathalie Chaho au secrétariat. Par la même occasion, je tiens à souhaiter la bienvenue à madame Maude Martel, qui est nouvellement élue au poste issu du préscolaire.

Je profite de l'occasion pour remercier monsieur Frédéric Sauvé pour son implication au CA du SERL. Élu initialement au poste de secrétariat, monsieur Sauvé a terminé son mandat en tant que premier vice-président.

Finalement, au nom de l'équipe du SERL, je tiens à souhaiter à tous les membres un excellent congé estival. Quels que soient vos projets, profitez pleinement de cette période de repos pour vous amuser et vous reposer. Au plaisir de vous retrouver en août prochain!

Syndicalement vôtre!

Le président,

Guy Bellemare



2. CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Quoi?	Quand?	Heure?	Où?
Affectations-mutations : Étape finale du secondaire (champs 1 et 8 à 22)	27 juin 2017	16 h 30	École Saint-Maxime
Affectations-mutations: Étape de fin d'année FP-EDA pour les enseignantes et enseignants réguliers	28 juin 2017	9 h	CSDL (955, boul. St-Martin)
Séances d'octroi de contrats : secondaire	17 août 2017	8 h 30	École Saint-Maxime
Séances d'octroi de contrats: primaire	17 août 2017	12 h 30	École Saint-Maxime

3. Séance d'affectations-mutations : Secteur d'Éducation des adultes

Pour les enseignantes et les enseignants à statut précaire de l'EDA :

Ne pas oublier d'acheminer votre formulaire de disponibilité avant le 15 août 2017 (clause 11-2.05 a) de l'entente locale).

Pour les enseignantes et les enseignants inscrits sur la liste de rappel de l'EDA :

La séance d'affectations-mutations se tiendra le 22 août 2017 à 9 h, à l'auditorium du Centre de formation professionnelle Compétences-2000.

Si vous ne pouvez être présent, veuillez vous assurer d'avoir remis une procuration à une ou un collègue, en précisant vos choix.



4. DÉVOILEMENT DE LA POLITIQUE DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le ministre Proulx ne pouvait pas choisir pire moment



Plus de six mois après la tenue de la rencontre nationale qui s'est déroulée les 1^{er} et 2 décembre 2016 et à quelques jours seulement de la fin de l'année scolaire, le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, dévoile aujourd'hui sa *Politique de la réussite éducative*. La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) estime que le moment choisi par le ministre est pour le moins révélateur de la place qu'il fait aux enseignantes et enseignants dans ce qu'il qualifie de « projet collectif ». Pourtant, les enseignantes et enseignants ainsi que leurs représentantes et représentants ont participé activement aux consultations formelles qui ont lieu l'automne dernier.

Plus de six mois après la tenue de la rencontre nationale qui s'est déroulée les 1^{er} et 2 décembre 2016 et à quelques jours seulement de la fin de l'année scolaire, le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, dévoile aujourd'hui sa *Politique de la réussite éducative*. La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) estime que le moment choisi par le ministre est pour le moins révélateur de la place qu'il fait aux enseignantes et enseignants dans ce qu'il qualifie de « projet collectif ». Pourtant, les enseignantes et enseignants ainsi que leurs représentantes et représentants ont participé activement aux consultations formelles qui ont lieu l'automne dernier.

La FAE est d'avis que le ministre Proulx aurait pu faire preuve de plus de considération à l'endroit des enseignantes et enseignants et dévoiler sa *Politique de la réussite éducative* au mois d'août prochain, au moment où les établissements scolaires ouvriront leurs portes pour la nouvelle année scolaire. « Le ministre ne pouvait pas choisir pire moment pour procéder au dévoilement de sa politique. D'ici quelques jours, les établissements seront fermés pour la période estivale. Quel message le ministre cherche-t-il à envoyer aux profs et à leurs représentantes et représentants? » questionne Sylvain Mallette, président de la FAE.

De plus, avant de se prononcer sur les choix faits par le ministre Proulx, la FAE consultera les enseignantes et enseignants. Cependant, cette consultation ne se tiendra pas avant la prochaine rentrée scolaire, en août prochain. « Les enseignantes et enseignants viennent tout juste d'administrer, de corriger puis de colliger les résultats obtenus par leurs élèves dans le cadre des épreuves imposées par le Ministère ou les commissions scolaires. Le ministre sait bien que la fin d'une année scolaire ne constitue pas un bon moment pour mener une opération de consultation auprès des profs. Nous prendrons donc le temps nécessaire pour savoir ce qu'ils pensent du plan du ministre, notamment en ce qui concerne les promesses faites en lien avec la reconnaissance et le respect de l'autonomie professionnelle », d'indiquer M. Mallette.

Compte tenu de la nature des orientations retenues par le ministre Proulx et en utilisant le moyen le plus approprié, la FAE consultera les enseignantes et enseignants. « Une chose est claire, le ministre n'apprendra pas les résultats de cette consultation au détour d'un article de journal, comme ce fut le cas pour nous lorsque nous avons appris, le 19 juin dernier, l'existence d'un *groupe de réflexion* duquel le ministre nous a tenus à l'écart. Au moment que nous jugerons opportun, nous lui ferons savoir ce que pensent vraiment les profs », de conclure M. Mallette.

À la demande du ministre Proulx, la FAE a accepté de le rencontrer le 27 juin prochain à ses bureaux de Québec.

Source: Communiqué de la FAE du 21 juin 2017

5. BOURSE EN RELATION DU TRAVAIL

La FAE remet une bourse de 2 000 \$ à une étudiante à la maîtrise



La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a remis pour une troisième année une bourse de 2 000 \$ pour un projet de recherche novateur en relations du travail à une étudiante faisant avancer les connaissances. La lauréate, madame Isabelle Tétreault, est inscrite à la maîtrise en relations industrielles et en ressources humaines, au département des Relations industrielles et des ressources humaines de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Son projet porte sur le syndicalisme dans le secteur public fédéral.

Réunis en Conseil fédératif à Gatineau, les membres de la FAE ont souligné la pertinence de ses travaux. Bien que son sujet réfère directement au secteur public fédéral canadien, la problématique concerne les syndicats des secteurs publics en général et leurs conflits avec l'État, ainsi que leur rôle dans la société.

Le projet de mémoire de maîtrise de madame Tétreault a pour titre : « Les nouvelles voies du syndicalisme dans le secteur public fédéral canadien ». Elle étudie le cas du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, sur une période de 10 ans, soit de 2006 à 2016 et porte donc sur la stratégie de ce syndicat qui lie la défense de ses membres à la défense du service des postes.

« Les syndicats font face à une période marquée par des politiques d'austérité et un durcissement des politiques et pratiques en matière de relations du travail. Ils doivent persévérer et innover afin de demeurer pertinents non seulement pour leurs membres, mais aussi pour la société. Il s'agit d'un message qui rejoint les principes fondateurs de la FAE : un syndicalisme militant, l'égalité des chances et une société juste et démocratique », a souligné Luc Ferland, vice-président aux relations du travail à la FAE.

La bourse de la FAE permettra à la lauréate, entre autres, de terminer son mémoire et de diffuser plus rapidement les résultats dans le milieu scientifique et la collectivité. Mentionnons que madame Tétreault travaille sous la supervision de deux codirecteurs : monsieur Guy Bellemare, professeur et directeur du département des relations industrielles et madame Louise Boivin, professeure au même département, de l'UQO.

Crée en 2013, cette bourse annuelle vise principalement à reconnaître l'apport des travaux d'une étudiante, d'un étudiant ou d'une personne diplômée de 2^e ou 3^e cycle universitaire à l'avancement des connaissances en relations du travail. Pour être admissibles, les projets de recherche doivent être progressistes et compatibles avec les valeurs de la FAE. Cette année, plus d'une vingtaine de candidatures ont été déposées.



Source : Communiqué de la FAE du 16 juin 2017

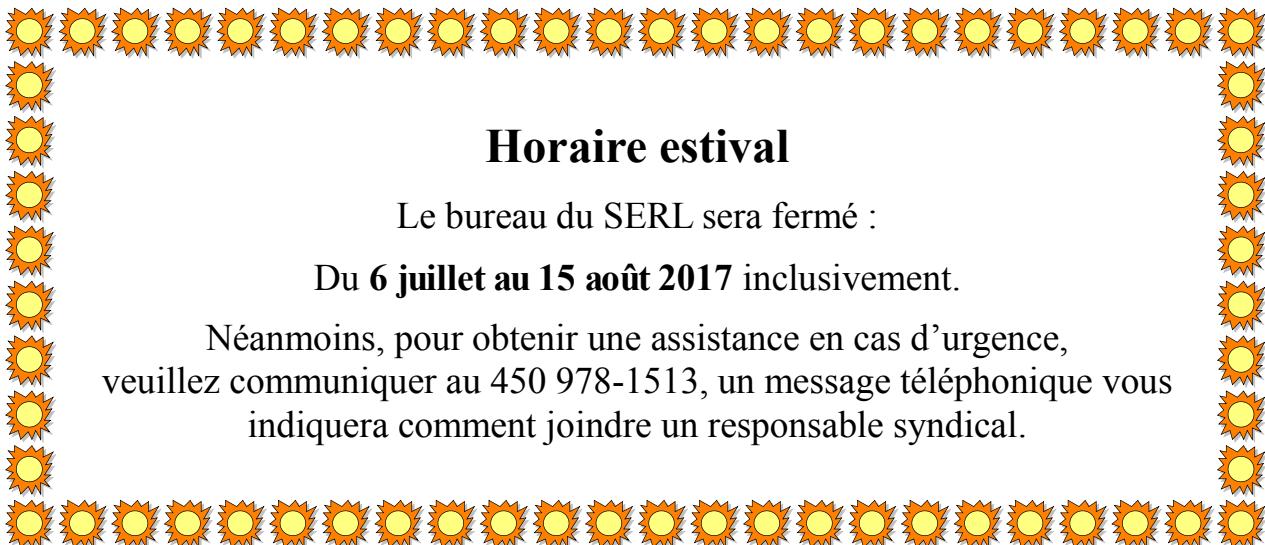
6. Vous déménagez?

La convention collective prévoit à la clause 5-1.01.04 qu'une enseignante ou un enseignant est tenu d'informer par écrit la commission scolaire de tout changement de domicile :

Il serait pertinent d'en informer aussi le syndicat.

Un simple coup de fil suffit! : **450 978-1513**

Ou un message par télécopieur : **450 978-7075**



Horaire estival

Le bureau du SERL sera fermé :

Du 6 juillet au 15 août 2017 inclusivement.

Néanmoins, pour obtenir une assistance en cas d'urgence,
veuillez communiquer au 450 978-1513, un message téléphonique vous
indiquera comment joindre un responsable syndical.